



# MARCHÉS PUBLICS

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux entre un acheteur (Ville de Clamart) et un opérateur économique (entrepreneur, fournisseur, prestataire), pour répondre à un besoin en matière de travaux, de fournitures ou de services.



## **CERTIFICATION ISO 9001**

La Ville de Clamart conserve sa certification ISO 9001 pour ses processus d'achat de travaux : une démarche qui garantit aux entrepreneurs et aux Clamartois le strict respect des règles des marchés pu...



## **POLITIQUE ACHATS**

La politique Achats de la Ville de Clamart est un recueil d'orientations et d'intentions générales pour fixer des objectifs à la Direction de la commande publique tels qu'ils sont définis par Monsieur r...



## **CHARTRE RELATIONS FOURNISSEURS RESPONSABLES**

La Charte Relations Fournisseurs Responsables a été signée par Monsieur le Maire et le médiateur des entreprises le 21 février 2019.





(<https://www.clamart.fr/fr>)



(<https://www.clamart.fr/fr>)

## **MAIRIE DE CLAMART**

PLACE MAURICE GUNSBOURG  
92140 CLAMART

### **HORAIRES:**

Mairie de Clamart  
Espace d'accueil Clamart&Vous  
Adresse : place Maurice Gunsbourg  
92140 CLAMART  
01 46 62 35 35

LUN. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
MAR. : fermé le matin - 13h30-18h00  
MER. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
JEU. : 8h30-12h30 / 13h30-18h  
VEN. : 8h30-12h30 / 13h30-17h  
SAM. : 8h30-12h

### **MAIRIE ANNEXE DU PAVE BLANC**

LUN. : 8h30-12h30/13h30-17h  
MER. : 8h30-12h30/13h30-17h  
VEN. : 8h30-12h30/13h30-17h

### **POINT INFO DU PANORAMA**

MER. : 17h30 - 19h  
VEND. : 17h30 - 19h  
SAM. : 9h - 12h30